

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 164, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : ROUBAIX | Téléphone : 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING | Téléphone : 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

COMMENT J'AI DÉBUTÉ A L'ÉCRAN

par Mary GLORY



Mary GLORY (assistée) dans « L'Amoureuse Aventure ».

Vous avouerez-je que j'ai failli ne jamais faire du cinéma ? C'est pourtant ce qui serait arrivé si le hasard ne s'en était mêlé pour confirmer le vœu dictionnaire qui dit que le « hasard fait bien les choses ».

Car il n'y a rien de plus bizarre, je crois, que le sort de ma carrière cinématographique. On dirait que toutes les circonstances se sont liguées pour m'imposer une carrière qui me tentait mais que je n'osais, dans ma naïveté, contourner.

J'étais en effet, ainsi que le sont toutes les jeunes filles, une fervente adepte du cinéma, et je passais des journées de vacances du temps où j'étais au collège, dans les salles. J'admirais en silence, les belles vedettes et mon petit cœur de pensionnaire échafaudait dans l'ombre des projets inimaginables, et me forgeait un avenir féérique que le retour à la réalité venait immédiatement détruire. J'étais pourtant, à cette époque, loin de me douter que je paraisais un jour à l'écran. C'est qu'une timidité à peine avouable me tenaillait et je tremblais de peur, à l'idée seule de parler en public. Je n'osais jamais rien faire qui put me faire remarquer et je restais dans mon petit coin afin de passer inaperçue. C'est dans ces conditions que je sortis du pensionnat partagée entre la crainte de m'annoncer au cinéma et le désir d'en faire. Je n'aurais, néanmoins, pas cru celui qui m'eût dit que je tournais bientôt. C'est pourtant ce qui arriva.

Hasard miraculeux

En effet, le hasard veillait qui me mit miraculeusement sur la route du succès. J'avais réussi à tourner des bouts de films muets, et étant donné mon peu d'audace, je risquais de végéter dans ces rôles secondaires qui n'ont rien d'attachant et qui ont parfois pour conséquences de vous dégoûter complètement, par un concours imprévu de circonstances, on me présenta à un metteur en scène de grand talent : Marcel L'Herbier. Or, il se trouva que ce dernier « recherchait ses artistes pour son prochain film et notamment, il n'avait pas distribué encore un rôle pour lequel il s'avère généralement, peu de concurrents sur les rangs. Ce film était : « L'Argent » et le rôle inemployé était celui de la femme de l'ingénieur.

Grand fut mon étonnement lorsque L'Herbier me demanda quelques jours plus tard de remplir ce rôle. J'étais prise au dépourvu et même qui plus est, j'eus l'impression que le metteur en scène jouait de moi. Loin de m'attendre à cette demande je la considérais comme une boutade plutôt que comme une proposition sérieuse.

J'aurais dû pourtant la prendre comme telle parce qu'elle avait été faite après réflexion. L'Herbier avait trouvé que ma silhouette cadrait exactement avec son personnage et, joignant le geste à la parole il me mit sous les yeux un contrat de deux ans, à mon nom.

Adviens que pourra !

Ma timidité naturelle se mua subitement en un frayeur telle que je me mis à trembler de tous mes membres. Cette émotion sans préparation aucune me paralysa de timidité et de crainte et mon émoi était tel, mon effroi si grand que je souhaisais tout à coup me trouver à cent lieues de l'endroit où j'étais. Je mourais littéralement de terreur devant ce papier qui représentait toute ma ambition et qui combait tous mes rêves. A cette frayeur extrême succéda une joie délirante qui céda la place à une préoccupation des plus sombres. Il me fallait, en effet, pour le rôle d'une femme ingénue, timide effacée, et néanmoins devant porter sur ses épaules la structure du film. Le caractère du personnage cadrait bien avec ma nature, mais mon bouleversement était grand à l'idée qu'une faute même légère pouvait aboutir à un échec irréparable. Il me fallait, en effet, pour le rôle d'une femme ingénue, timide effacée, et néanmoins devant porter sur ses épaules la structure du film. Le caractère du personnage cadrait bien avec ma nature, mais mon bouleversement était grand à l'idée qu'une faute même légère pouvait aboutir à un échec irréparable. Il me fallait, en effet, pour le rôle d'une femme ingénue, timide effacée, et néanmoins devant porter sur ses épaules la structure du film. Le caractère du personnage cadrait bien avec ma nature, mais mon bouleversement était grand à l'idée qu'une faute même légère pouvait aboutir à un échec irréparable.

(Copyright par Paris Internationale Presse)

Lire en cinquième page, notre rubrique « LE REVEIL DU CINÉMA »

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE A COMMENCÉ SES TRAVAUX HIER

A l'unanimité, M. MAC DONALD a été désigné comme président de l'Assemblée internationale qui doit procéder au règlement des réparations.

La Conférence de Lausanne, qui doit s'occuper de chercher et, si possible, de trouver les remèdes appropriés pour résoudre la crise économique dont souffre le monde entier, s'est ouverte hier. A vrai dire, elle a pour but officiel de régler une fois de plus la question des réparations et de trouver des aménagements au règlement des dettes de guerre, mais en raison des circonstances, il apparaît que le cadre des discussions est singulièrement élargi et que les difficultés économiques et financières domineront le débat.

De même, la pensée des délégués des nations ne pourra pas ne pas être influencée par les questions politiques qui vont être bientôt évoquées à la prochaine Conférence de Genève sur le désarmement.

C'est d'ailleurs ce qui ressort nettement, non seulement des discours prononcés à la Conférence de Lausanne, mais encore des conversations qui ont eu préalablement lieu entre les délégués de divers pays et notamment entre ceux de la France et de l'Angleterre, conversations qui semblent présager une action commune de ces deux grands pays.

La séance d'ouverture

Lausanne s'est réveillée avec un air de fête. Beaucoup de maisons ont arboré des drapeaux et des oriflammes. Le ciel est celui d'une belle journée de printemps. Le premier acte de la conférence a lieu à l'hôtel Beauvillage, à Ouchy, qui

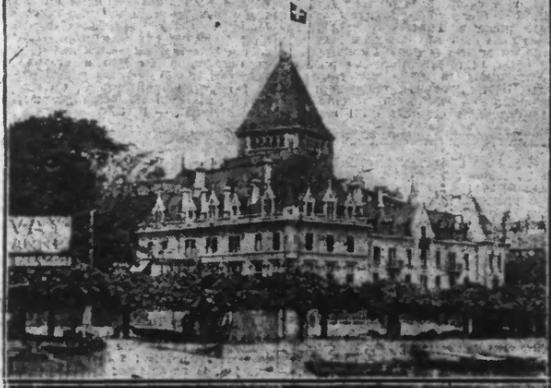
président de la Confédération helvétique. Tous les délégués, qui ont déjà pris place autour de la table en fer à cheval, se lèvent. M. Motta prend place au fauteuil présidentiel. A sa droite se tiennent les délégations française, italienne, belge, tchécoslovaque ; à sa gauche, les délégations britannique, allemande, japonaise, hellénique, portugaise, yougoslave et les représentants de l'Australie et du Canada.

L'élection de M. Mac Donald à la présidence

Sur la proposition de M. Herriot, M. Mac Donald est élu à l'unanimité président de la conférence. Le premier ministre britannique, en remerciement de l'honneur qui lui est fait, se déclare effrayé de l'importance de la tâche à laquelle il aura à faire face, mais il exprime l'espoir de trouver en ses collègues des collaborateurs amicaux pour conduire au succès la conférence de Lausanne.

L'allocation de M. Motta, président de la Confédération helvétique

M. Motta, président de la Confédération helvétique, prend ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués étrangers. Dans son allocution, il rappelle que le monde civilisé tout entier a les yeux fixés sur l'assemblée de Lausanne à qui



EN HAUT : Le château d'Ouchy où se tient la conférence. — EN BAS : La première rencontre des délégués de la France, de l'Angleterre et de l'Italie avec les délégués allemands. On voit de gauche à droite : MM. VON NEUBATH (Allemagne), NASCARI (Italie), VON FAREN (Allemagne), MAC DONALD (Angleterre) et HERRIOT (France).

plus beaux de l'ère du film muet. Chaque se plut à en dire du bien. Ces louanges devraient s'adresser surtout à Marcel L'Herbier mon metteur en scène et mon parrain.

Le grand succès malgré... le trac

Par ailleurs, les espérances qu'on avait mises en moi dépassèrent par-là toutes les prévisions et, pour la première fois, mon nom se répandit dans le public. Cependant ma carrière dans le muet devait en rester là, car tout de suite après, le parlant fit son apparition qui bouleversa toutes les échelles de valeur établies et qui ébranla toutes les hiérarchies. Ce changement fut le don de me dépasser complètement.

Cette petite boîte qui était devant moi et qui captait impitoyablement tous les mots que je prononçais, qui enregistrerait tous mes défauts, me faisait peur. Je n'arrivais pas à m'habituer à cela. Je dus néanmoins me plier aux exigences du progrès et Marcel L'Herbier qui avait été mon promoteur dans le muet le fut également dans le parlant. Je fis mes premières armes dans : « L'enfant de l'Amour ». Mais mon Dieu ! par quelles trames ne suis-je pas passée ? Cette gêne a complètement disparu par l'habitude, pour faire place à une autre non moins grande : celle de chanter devant le micro. Lorsqu'il me faut chanter dans un film, un « trac » fou me prend subitement contre lequel je dois lutter de toutes mes forces. Malgré cela, j'aime de charme et dont les possibilités sont telles qu'elles permettent un développement incroyable des possibilités de l'artiste.

Et puis il y a surtout le plaisir qu'on éprouve à tourner et la gaieté qui ne manque généralement pas de régner pendant les prises de vues.

Mes films les plus amusants

Le film qui m'a le plus amusée fut « Les Chevaliers de la Montagne ». Ce film, composé dans sa presque totalité d'extérieurs, se passait dans un pays merveilleux et où, comme on le sait, il n'y avait pas de neige. Ce film était par conséquent, obligé de tourner le matin jusqu'à une heure relativement avancée de l'après-midi. Nous avions ainsi beaucoup de temps de liberté que nous mettions à profit, mes camarades et moi, pour nous adonner aux délices des sports d'hiver. Il ne se passait pas de jour sans qu'une bataille à boules de neige n'eût lieu. Par ailleurs, le film lui-même, outre les acteurs de métier, nécessitait la présence de skieurs professionnels dont les prouesses vraiment extraordinaires faisaient non admiration. Je suis, en effet, une adepte fervente des sports d'hiver à cause de leur beauté et de leur poésie. Le rôle que j'eus dans ce film me parut attrayant par suite des côtés qu'il procura.

Il n'est pas de doute que la réalisation d'un film est d'autant plus amusante qu'il comporte d'extérieurs.

Un autre film qui m'a aussi beaucoup amusée fut « Dactylo ». Il fut pour moi une récréation plutôt qu'une période de travail. La gaieté la plus franche présida à toute sa réalisation et il est même des scènes dans lesquelles mon rire n'était pas feint mais au contraire trop naturel. Jean Murat et le metteur en scène partageaient avec moi cette gaieté et il arriva que le studio entier se retentait de rires afin de ne pas être grondé par le « soundman ».

Enfin, un rôle que j'ai aimé tourner est celui de « L'Amoureuse Aventure » parce qu'il m'a permis de tenir un rôle plus « femme ».

Albert Préjean est l'acteur le plus charmant que je connaisse et avec qui le travail est le plus captivant.

En général, le travail de studio est le plus agréable et la gaieté, la franchise, la spontanéité me font souvent oublier la présence du « micro », ce qui épouvantait qui me glace lorsqu'il impose son existence. Mais ce qui est le plus beau sur un « set » c'est de sentir la passion qui anime tout ce petit monde qui combat pour la réalisation et dont les efforts tendent pour l'obtention de la perfection de leur film. Car le succès sera aussi un peu leur succès.

(Copyright par Paris Internationale Presse)

Lire en deuxième page, notre nouveau roman d'amour : « CŒUR DE HAINE », par Jean DEMAIS

Le Championnat féminin de billard



Le premier championnat de France de Billard se dispute à Paris. — Voici les trois concurrentes de cette épreuve. De gauche à droite : Mlle S. Quilès, la Princesse Yvonne d'Orléans et Mme Sublet.

LE CONGRÈS NATIONAL A LILLE DE L'U. N. C.

LES ANCIENS COMBATTANTS affirment leur volonté de travailler à l'œuvre de Paix dans le Monde



APRES LA RÉCEPTION DES DÉLÉGUÉS À LA PRÉFECTURE DU NORD. — On voit au centre du premier plan : M. ROSSIGNOL, Président général de l'U. N. C. et à sa gauche MM. LANGERON, Préfet du Nord, et GOUDAERT, Président de l'Union départementale du Nord de l'U. N. C.

Le Congrès National de l'U. N. C. s'est ouvert hier, à Lille, rue Auguste Angellier, à la Faculté des Lettres.

La journée fut consacrée principalement au travail privé des Commissions. Mais l'événement capital de jeudi fut l'affirmation faite à deux reprises par M. ROSSIGNOL, président général de l'U. N. C., de la volonté des A. C. de réaliser une œuvre constructive et pacifique, de travailler ardemment à la réalisation d'une œuvre de paix dans le monde. C'est pour cet idéal, en effet, que sont tombés les combattants de la paix et du droit. Ainsi, les A. C. s'inspireront d'un idéal noble et bienfaisant. Comme on voit, ces déclarations sont appelées à faire sensation.

La séance solennelle d'ouverture

La séance solennelle d'ouverture du Congrès National de l'U. N. C. à Lille, fut tenue en une des salles de la Faculté des Lettres, rue Auguste Angellier. Elle avait été précédée de la vérification des pouvoirs des divers délégués. Les séances d'ouverture furent présidées par M. Almé Goudaert, membre du bureau du Comité Directeur, président du Groupe départemental du Nord de l'U. N. C., et de la Section de Lille de

l'U. N. C. et secrétaire général du XIII^e Congrès National, assisté de M. ROSSIGNOL, président général de l'U. N. C.

M. Almé Goudaert évoqua d'abord en mémoire de M. Schnepelynck, dont il dit le merveilleux effort. Il remet ensuite au bureau du Congrès National la marche du Congrès, dit les difficultés de l'organisation au lendemain de la mort de M. Paul Doumer, président de la République, vante d'action du Comité Départemental du Nord pour apaiser les difficultés du Congrès, dit la vaillance des populations de la Flandre, rudes au travail et aimant l'art. Les villes d'art que vous visiterez chez nous, dit M. Goudaert, vous vous en apercevrez en les visitant à la suite du Congrès. Ce Congrès sera de travail.

En terminant, M. Goudaert félicita M. ROSSIGNOL, président général de l'U. N. C. de sa décoration de la Légion d'honneur. M. ROSSIGNOL, président général, remercia les camarades du Nord et de Lille pour la préparation du Congrès et le Nord, dit-il, représente le vrai visage de la France par son équilibre pondéré dans toutes les formes de travail.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'EXPORTATION D'USINES

Des unités de peignages vendues en Angleterre quittent Roubaix en ce moment et cela émeut beaucoup la population ouvrière déjà si durement touchée par le chômage

L'annonce que des firmes textiles de ROUBAIX ayant des succursales à FOURMIES expédient en Angleterre une partie de leur matériel, causa dans tous les milieux de notre région une vive émotion.

Cette émotion fut plus vive encore au fait que les firmes en question étaient très connues et que des liens les unissaient au nouveau sénateur du Nord, M. Rousselet.

revient le périlleux bonheur d'examiner la tragique situation causée par la crise économique et de chercher à y apporter, dans la mesure du possible, des remèdes prompts et efficaces.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



L'ENTRÉE DU PEIGNAGE ALFRED MOTTE ET C^o, A ROUBAIX.

Nous avons dit ces jours derniers que le matériel de FOURMIES, dont nous avons reproduit les déclarations, est parti ces jours derniers pour l'Angleterre, où il doit procéder à la surveillance de l'installation de l'usine.

Il va sans dire que les nombreux ouvriers à qui nous avons parlé ne nous ont pas caché leur crainte de voir de ce fait s'aggraver le chômage qui pèse déjà lourdement sur eux.

L'opinion de M. Lefebvre secrétaire du syndicat du textile

Nous avons tenu à connaître l'opinion de M. Lefebvre, secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix. Celui-ci nous a déclaré : « Je ne puis que partager l'opinion de mon collègue de Fourmies, dont vous avez reproduit les déclarations. » Nous traversons une période extrême dure et il est indésirable qu'il ne se produise plus de défections nouvelles. « Il est certain que le fait de partir à l'étranger du matériel qui permettrait de vivre aux travailleurs français ne sera pas allé pour ramener le chômage. » D'autre part, ces mesures vont amener à cette nouvelle entreprise, ce qui donnera un peu de travail à certains ouvriers de Roubaix, à défaut de Fourmies. Ces précisions apportées, pour si plausibles qu'elles soient, ne dissuadent pas moins que le fait d'exportation de matériel en une période d'effroyable souffrance ne soit pas allé pour ramener la confiance ni servir pour calmer les appréhensions justifiées de notre population ouvrière si durement touchée. — A. B.

L'AUTEUR DU DOUBLE MEURTRE DE LENS, JUGÉ PAR LES ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Il a été condamné à 8 ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour

Il paraît qu'il existe dans le milieu interlope des souteneurs et malfaiteurs internationaux, une loi qui oblige à tirer d'un mauvais pas tout membre qui n'a pas été assez subtil pour se soustraire aux tables recherches de la police.

De la pègre, du « milieu », des romanciers ont tout dit, mais hier, à Saint-Omer, les magistrats, les jurés, le public, ont vu défiler pendant des heures de nombreux témoins ; cependant, les débats concernant le drame dont il s'agit, place d'Armes à Lens, le 10 avril dernier, n'éclairèrent pas complètement l'affaire.

La tâche du président, M. Detreux, s'avéra dès le début très délicate et très ardue. L'accusé ayant renouvelé ses aveux, ne voulut point faire connaître aux intéressés le motif de son meurtre et l'acte de tirer les coups de revolver qui mirent fin à l'existence d'un homme et en blessèrent grièvement un autre. Il attribua à l'état de défense légitime.

L'interrogatoire de l'accusé

Le 1^{er} avril, dans la soirée, Marcel Guéret, 37 ans, né à Paris sans profession connue et sortant de l'hôpital de LENS, où il fut en traitement pendant un mois et demi, pénétra dans un café, la place d'Armes à Lens. Dans ce débit, il se trouva en présence d'un nommé Nicol. Une vive discussion s'engagea entre ces deux hommes et Nicol invita Guéret à sortir et pour s'expliquer, des témoins de ces « Messieurs », Herbert et Bouillez les suivirent sur le trottoir. Ces derniers avaient à peine descendu les marches du café que des détonations retentirent et que deux personnes s'écroulèrent. Nicol, les intestins perforés en plusieurs endroits, céda à quelques heures plus tard à Herbert, un des témoins, ayant reçu une balle dans la cuisse gauche, fut sauvé grâce aux soins qui lui furent prodigués.



Marcel GUÉRET écoutant les témoins.

L'auteur des coups de revolver fut arrêté quelques heures après le drame ; c'était Marcel Guéret, qui ne fit aucune difficulté pour avouer, mais l'arme du crime ne fut jamais retrouvée.

A l'interrogatoire du président, Guéret affirme que le revolver ne lui appartenait pas, et qu'il lui fut remis sur les lieux du crime par un nommé... Ce « Fantomas », comme le désigne le Président, aurait dit à Guéret : « Tiens, prends ça, car Nicol est armé ».

Des recherches n'ont permis de retrouver ni le revolver, ni « Fantomas ».

L'audition des témoins

A cet instant des débats, les faits étaient assez concis, assez précis l'audition des témoins, au lieu de donner de la lumière sur les motifs et les circonstances du drame, vint au contraire les déformer.

M. Bequaert, médecin légiste, donna état de ses constatations lors de l'autopsie du corps de Nicol et démontra que les coups de revolver ont été tirés à une certaine distance et presque horizontalement, ce qui prouve que Guéret n'a fait que, alors qu'il tenait le revolver dans la poche de sa veste.

M. Lecat et Bouchez, qui firent l'enquête policière, relatèrent diverses recherches effectuées.

Mme Collet, tenancière de l'établissement où se déroula le drame, affirme que Nicol a provoqué à de multiples reprises, des querelles avec le dernier, n'aurait proféré aucune insulte.

M. Collet déclara qu'il était ivre quand le drame se déroula, mais il affirme que Nicol, à l'instant, était un homme dangereux, ayant toujours un revolver sur lui et capable de faire un mauvais coup.

M. Bouillez, l'un des témoins du duel Guéret-Nicol, prononce un réquisitoire contre le dernier nommé. Il se contredit d'ailleurs et le Président lui fait remarquer que son témoignage ne correspond nullement aux déclarations qu'il a faites au juge d'instruction lors de son interrogatoire comme complice de Guéret.

M. Dorel, procureur général, menace Bouillez de le faire mettre en état d'arrestation pour faux témoignage.

Mlle Rachel Pila, témoin oculaire du drame, est ensuite entendue. M. Detreux, président, est dans l'obligation de lui arracher quelques bribes toutes relation des faits qui se déroulent devant elle. Pas plus que les autres témoins, elle n'a pu indiquer les motifs des coups de revolver.

Mlle Grandjean, amie de Guéret, vient faire l'éloge de son amant et déclare ne rien savoir.

M. Dorel, procureur de la République, dans un réquisitoire implacable, réclame le maximum de la peine prévue pour homicide volontaire sans préméditation. M. Varrin, qui avait la lourde tâche de défendre Guéret, plaida ses circonstances atténuantes en faisant remarquer que son client n'était pas armé au moment où il entra dans le café et que les divers témoignages contradictoires permettaient de croire que les déclarations de Guéret étaient véridiques.

Après une courte délibération, les jurés se prononcèrent par un verdict de culpabilité.

Guéret est condamné à 8 ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour.